



ANTIN RESIDENCES

A l'attention de Monsieur Pascal VAN LAETHEM
Président du conseil d'administration

59 rue de Provence
75009 Paris

Paris, le 4 mars 2025

Objet : Représentation de CPH ARCADE-VYV au conseil d'administration de la SA d'Hlm ANTIN RESIDENCES



Monsieur le Président,

Cler Pascal

En ma qualité de directeur général de la SA d'Hlm CPH ARCADE-VYV, j'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Olivier BARRY est désigné en qualité de représentant permanent de la société CPH ARCADE-VYV au conseil d'administration de la SA d'Hlm ANTIN RESIDENCES, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Emmanuel PICARD.

Je vous remercie de bien vouloir lui adresser toute correspondance relative aux réunions du conseil d'administration de la société ANTIN RESIDENCES à :

Monsieur Olivier BARRY

Adresse mail : olivier.barry@fsm.eu

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

et cordiales

Patrice TILLET
Directeur général